



Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Boucherville tenue le 23 avril 2018, à 17h30 à l'hôtel de ville de Boucherville, 500, rue de la Rivière-aux-Pins. Boucherville, sous la présidence de monsieur le maire.

SONT PRÉSENTS :

M. Jean Martel, maire

M^{me} Isabelle Bleau, conseillère

M. Raouf Absi, conseiller

M^{me} Josée Bissonnette, conseillère

M^{me} Anne Barabé, conseillère

M. François Desmarais, conseiller

M^{me} Magalie Queval, conseillère

M^{me} Jacqueline Boubane, conseillère

M^{me} Lise Roy, conseillère

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

M^{me} Marie-Pier Lamarche, greffière

M. Roger Maisonneuve, directeur général

Ouverture de la séance et moment de réflexion

... Après un moment de réflexion, monsieur le maire, Jean Martel, ouvre la séance.

Période de questions

Aucune question.

180423-1

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que déjà soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT que le projet permet d'intégrer la caractérisation des composantes naturelles du milieu à documenter et considère les éléments d'analyse de l'article 16 du Règlement de contrôle intérimaire CA 2014 211 de l'agglomération de Longueuil concernant le levée du contrôle de la coupe d'arbres dans un milieu à documenter;

CONSIDÉRANT que l'analyse a considéré les éléments suivants:

- La rentabilisation des infrastructures d'égout et d'aqueduc;
- La desserte en transport collectif;
- L'optimisation du développement des différentes fonctions urbaines;
- La continuité des grands axes de circulation;
- La desserte en services commerciaux de proximité et de support aux fonctions urbaines;
- La fonctionnalité naturelle des boisés, des habitats fauniques et du réseau hydrique;
- La faune, la flore, la biodiversité et l'unicité du milieu à documenter;
- La connectivité entre les milieux naturels du secteur et des territoires limitrophes.

Il est proposé d'entériner la recommandation U2017-154 du Comité consultatif d'urbanisme de Boucherville et d'approuver la demande de PIIA numéro 2017-70069 pour autoriser la construction d'un bâtiment multifamilial sur la propriété située au 530, rue François V. Malhiot, le tout en considérant le préambule et les conditions apparaissant à la recommandation U2017-154.

Le vote est demandé par M. Raouf Absi.

La demande est appuyée par Mme Isabelle Bleau.

Ont voté pour: Mme Isabelle Bleau
Mme Josée Bissonnette
M. François Desmarais
Mme Magalie Queval
Mme Jacqueline Boubane
Mme Lise Roy

Ont voté contre: M. Raouf Absi
Mme Anne Barabé

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Parole aux conseillers

La parole est accordée aux membres du conseil.

Il est proposé de lever la présente séance à 17h36.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Jean Martel, maire

Marie-Pier Lamarche, greffière